



DÉCLARATION LIMINAIRE ÉLAN COMMUN – CSA EA 03/02/2026

On ne pourrait que se réjouir de ces chiffres sur la rentrée 2025 avec cette augmentation des effectifs dans l'EAP de 627 élèves même si nous étions en droit de recevoir les chiffres de l'apprentissage ! Malgré tout des inquiétudes demeurent : alors même que ces effectifs augmentent, en tendance la contrainte budgétaire se resserre d'années en années. La politique d'austérité vis à vis de notre enseignement agricole public est la norme et se poursuit : des régions perdent de fait des ETP d'enseignant.es dans le cadre d'un budget de 2026 qui demeure sans ambition (on citera en particulier la Bourgogne Franche Comté et la Nouvelle Aquitaine), des moyens humains sont toujours contraints (y compris pour seulement assurer des remplacements d'agent.es en maladie) que ce soit pour les ATLS, les AESH, les AED, les CPE ou les infirmièr.es. Certains CFA/CFPPA annoncent des licenciements et que dire de la lenteur des discussions sur le temps de travail dans le but d'aboutir à un accord collectif permettant enfin d'améliorer les conditions de travail des ACB, conformément aux engagements pris vis-à-vis des agent.es ! Le choix de la précarité est toujours de mise en maintenant nombre de personnel enseignant.es comme non enseignant.es sous contrat. Et toujours aucun dispositif de déprécarisation envisagé par la titularisation !

Malgré cette "bonne" nouvelle d'augmentation des effectifs, nous devons toujours nous battre pour défendre notre enseignement agricole public.

Alors même que le discours politique est axé sur le besoin de renouvellement de nos générations en agriculture, des transitions nécessaires pour faire face au changement climatique et à un environnement international de plus en plus concurrentiel, notre ministère ne fait toujours pas le choix d'investir "massivement" dans notre jeunesse qui portera l'agriculture de demain.

Au contraire, la logique d'optimisation est de mise, allant même jusqu'à envisager des partenariats publics/privés à l'échelle de nos départements voire au sein de nos formations comme l'illustre si bien notre "future" carte de Bachelor Agro. On peut se questionner sur la volonté de notre ministère de défendre un service public de l'enseignement porté par des établissements publics !

L'Elan Commun ne peut pas accepter cette politique d'un enseignement agricole public au rabais.

Par ailleurs, l'Élan commun dénonce les deux poids deux mesures dans le traitement de la crise agricole et dans les agissements des forces de l'ordre envers les manifestant.es : l'impunité pour certaines organisations et la répression des forces de l'ordre pour l'autre !

Il considère qu'à l'heure où nos établissements sont menacés parfois de l'intérieur par des jeunes affichant leur appartenance syndicale et allant même jusqu'à contester certains enseignements, cette gestion de la crise ne peut que servir ceux qui n'hésitent pas à faire de l'entrisme car il faut bien nommer ce type de comportement. Nous le déplorons, n'attendons pas qu'il ne soit trop tard ! Nous ne pourrons pas dire "nous ne savions pas" !

L'Élan Commun défend un enseignement agricole public, neutre de toutes organisations professionnelles, inclusif, émancipateur et porteur des valeurs de la République.

L'Elan commun défend un enseignement agricole public ambitieux qui accompagne notre jeunesse vers une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé de toutes et tous.